

# Approbation du Contrat Territorial du Haut-Allier et du CTG2Q des eaux dans le Cher

Depuis 2017, en synergie avec le portage des SAGE Haut-Allier, Cher amont et Yèvre-Auron, l'Etablissement public Loire a piloté la préfiguration des contrats territoriaux Haut-Allier et de Gestion Quantitative et Qualitative (CTG2Q) des eaux dans le Cher.

Ces phases d'élaboration – concertée avec un grand nombre d'acteurs locaux – arrivant à leur terme, il appartient désormais au Comité Syndical d'approuver ces 2 projets de contrats afin de les soumettre pour adoption finale à l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.



## 1. Projet de contrat territorial Haut-Allier

Le périmètre du Contrat Territorial Haut-Allier, identique à celui du SAGE, s'étend sur 2 régions (Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie), 5 départements (Ardèche, Cantal, Haute-Loire, Lozère et Puy-de-Dôme), 13 EPCI à fiscalité propre et 160 communes.

Par le passé, 4 sous-bassins de ce territoire ont fait l'objet de programmes d'action en faveur des zones humides et des milieux aquatiques, comme celui du bassin versant de Naussac terminé en 2017. Sur incitation de l'Agence de l'eau, la CLE du SAGE Haut-Allier a alors décidé d'engager une unique démarche contractuelle des sources de l'Allier jusqu'à sa confluence avec la Senouire sur la commune de Vieille-Brioude (2 680 km<sup>2</sup>).

La phase d'élaboration a débuté par la réalisation en régie d'un diagnostic morphologique de 120 km de cours d'eau complété par des études, ciblées tant géographiquement que thématiquement, menées par les CEN, l'ONF et les Chambres d'Agriculture.

Sur la base des conclusions de ces investigations, des objectifs du SDAGE et du SAGE, ainsi que des orientations du 11<sup>e</sup> programme d'intervention de l'Agence de l'eau, il a été retenu que le contrat 2021-2026 devait prioritairement porter sur :

- les masses d'eau dégradées et celles subissant des pressions qui pourraient entraîner un risque de non atteinte du bon état écologique ;
- les thématiques suivantes :
  - o la qualité des habitats et des milieux naturels ;
  - o la gestion quantitative des ressources ;
  - o la maîtrise des pollutions diffuses et ponctuelles.

En lien avec cette stratégie, un programme plurithématique d'actions a été établi pour la période 2021-2023, étant précisé que la reconduction sur 2024-2026 est conditionnée à une phase bilan à mi-parcours. Cette programmation rassemble les propositions d'interventions formulées par 21 acteurs locaux (EPCI-FP et syndicat, associations, fédérations de pêche, CEN, Chambres d'agriculture et coopératives agricoles, ONF, EP Loire) représentant l'ensemble des départements concernés par le périmètre.

Concernant l'Etablissement, il est prévu qu'il assure au titre du présent contrat :

- l'animation générale, en synergie avec celle du SAGE, et la coordination de la vingtaine de porteurs d'action Pour ce faire, il dispose d'un chargé de mission localisé à Langeac (1ETP – Cf. Point sur la gestion du personnel) dans les mêmes locaux que l'animatrice du SAGE ;
- la mise en œuvre des actions de communication générale liée au contrat et la coordination des actions d'éducation du jeune public ;
- le portage d'une étude opérationnelle de restauration de la continuité sur le Chapeauroux dans le prolongement de celle qu'il a déjà menée en 2012-2013 ;
- la maîtrise d'ouvrage d'une étude spécifique sur la masse d'eau du Rouchoux.

Le montant prévisionnel global de ce projet de contractualisation sur la période 2021-2023 s'élève à 2,7 M€. Des modifications pourraient intervenir suite au dernier comité de pilotage prévu le 3 décembre prochain, aux ultimes arbitrages de l'Agence de l'eau et aux réponses attendues de certains partenaires financiers.

Enjeu	Objectif	Moyen	Action	N° action	Type	2021	2022	2023	Phase1	Phase2		
VOLET A - Agricole	Enjeu 2 - Maîtriser les pollutions pour satisfaire le bon état des cours d'eau	Améliorer la connaissance des sources de pollution	Etude	A. 2.1	Etude	27 500 €	13 500 €	- €	41 000 €	11 250 €		
				A. 2.2	Accompagnement collectif	98 992 €	146 992 €	168 672 €	414 056 €			
				A. 2.3	Accompagnement individuel	82 716 €	93 296 €	99 296 €	275 308 €			
				A. 2.4	Etudes - Diagnostic bocager	15 200 €	- €	- €	15 200 €			
	Enjeu 3 - Initier des actions de gestion quantitative de la ressource adaptées au territoire	Diminuer les prélèvements et générer des économies d'eau	Etude	Economie d'eau et récupération des eaux de toitures	A. 3.1	Etude	15 792 €	15 792 €	15 792 €	47 376 €	0	
					TOTAL VOLET A		268 160 €	298 140 €	321 770 €	888 070 €	11 250 €	
	VOLET B - Milieux et biodiversité	Enjeu 3 - Initier des actions de gestion quantitative de la ressource adaptées au territoire	Restaurer et préserver la fonctionnalité des ZH	Restaurer et préserver la fonctionnalité des ZH	CAT	Animation	41 024 €	62 614 €	64 889 €	168 527 €	202 637 €	
					Etudes/Redaction Plan gestion	Etude	65 946 €	101 760 €	65 945 €	233 151 €	185 051 €	
					Travaux	84 036 €	87 703 €	146 034 €	317 773 €	314 369 €		
		Enjeu 4 - Préserver et restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques	Restaurer la morphologie des cours d'eau	Restaurer la morphologie des cours d'eau	Régénération de la zone humide du Mar d'Armand	TOTAL Enjeu 3		260 706 €	267 467 €	292 244 €	768 807 €	702 057 €
B. 4.1						Etude	34 600 €	38 000 €	34 450 €	89 050 €	149 700 €	
B. 4.2						Travaux	43 400 €	38 900 €	31 700 €	114 000 €	97 400 €	
B. 4.3						Etude	- €	- €	- €	- €	- €	
B. 4.4 à 4.8						Poursuite diagnostic morphologique	Animation	17 450 €	17 450 €	11 000 €	45 700 €	- €
						Démonstration mise en œuvre des actions	Travaux	34 674 €	72 315 €	38 975 €	145 964 €	- €
						Maîtrise du pâturage des berges et érosion	Travaux	46 349 €	14 600 €	8 500 €	69 449 €	- €
						Plantation de ripisylve	Travaux	- €	5 000 €	- €	5 000 €	- €
B. 4.9						Restauration morphologique (génie végétal)	Travaux	10 350 €	10 350 €	17 350 €	48 050 €	- €
						Petits ouvrages de franchissement (puits, buses < 50cm)	Travaux	5 200 €	22 760 €	27 000 €	54 960 €	- €
						Restauration végétation rivulaire (enrêchement, dépensement)	Travaux	49 150 €	3 230 €	2 885 €	55 265 €	- €
						Entretien végétation, entassements, décharges	Travaux	21 500 €	231 500 €	1 500 €	254 500 €	- €
TOTAL Enjeu 4		262 624 €	461 455 €	155 180 €	879 240 €	247 100 €						
TOTAL VOLET B		453 630 €	713 532 €	431 508 €	1 598 671 €	949 157 €						
VOLET C - Animation, Communication, Suivi	Enjeu 1 - Gouvernance et communication	Animation générale	Coordination, animation, suivi technique et financier	C. 1.1	Animation générale	50 000 €	50 000 €	50 000 €	150 000 €	150 000 €		
				C. 1.2	Action communication sensibilisation grand public	11 250 €	12 500 €	13 500 €	37 250 €	60 000 €		
				Programme jeune public (Ecole)	8 450 €	5 950 €	7 000 €	21 400 €	30 000 €			
				Etude bilan évalution CT	C. 1.3	Bilan	69 500 €	68 500 €	70 500 €	208 500 €	248 000 €	
TOTAL VOLET C		69 500 €	68 500 €	70 500 €	208 500 €	248 000 €						
TOTAL		791 290 €	1 080 172 €	823 828 €	2 695 291 €	1 240 407 €						

L'ensemble des pièces constitutives du projet de contrat sera transmis dans la 2<sup>e</sup> quinzaine de décembre à l'Agence de l'eau afin que son Conseil d'administration le valide lors sa séance prévue à la fin du premier trimestre 2021. Une phase de signature s'en suivra et la mise en œuvre effective des premières actions est attendue à partir de juin 2021.

**Il est proposé au Comité Syndical d'approuver la délibération correspondante.**

2. Projet de Contrat Territorial de Gestion Quantitative et Qualitative (CTG2Q) des eaux dans le Cher

Le périmètre du CTG2Q s'étend sur 2 régions (Auvergne-Rhône-Alpes et Centre-Val de Loire), 2 départements (Allier et Cher) et 209 communes. D'une superficie de 4 750 km<sup>2</sup>, il se compose du bassin versant hydrographique de la rivière Cher et de son affluent rive gauche l'Arnon dans le département du Cher, auquel s'ajoute le sous-bassin de l'Yèvre en rive droite.

Plusieurs contrats territoriaux « milieux aquatiques » et « pollutions diffuses sur des aires de captages prioritaires » sont en cours de mise en œuvre ou en phase bilan déclinant ainsi opérationnellement certaines dispositions des SAGE Yèvre-Auron et Cher amont.

Le présent contrat vise à répondre à 2 problématiques relatives aux ressources en eau.

- Un déficit quantitatif généralisé. Ce territoire est intégralement classé en zone de répartition des eaux puisque la ressource disponible est inférieure en certaines périodes aux besoins des usagers. Cette situation ne devrait pas s'améliorer avec les impacts liés au changement climatique déjà visibles ces dernières années. C'est dans ce contexte que les CLE des 2 SAGE ont fait de la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, notamment de la nappe du Jurassique supérieur, un des enjeux prioritaires.
- Un état qualitatif peu satisfaisant. 90% des masses d'eau du territoire présentent au moins un risque de non atteinte de bon état sur un des paramètres de qualité et le territoire est classé en zone vulnérable pour les nitrates excepté l'extrême sud.

La phase d'élaboration a été initiée en 2017 par la Chambre d'agriculture du Cher accompagnée ensuite par les services de l'Etablissement en tant que structure porteuse des 2 SAGE concernés. La première étape réalisée en régie a abouti à un état des lieux-diagnostic actualisé. Sur la base de ces éléments, une large phase de concertation de tous les acteurs, intervenant dans le domaine de l'eau, a été organisée afin de confirmer les enjeux prioritaires et définir les actions qui pourraient être mises en œuvre pour y répondre.

Au terme de ces phases de co-construction du projet, la stratégie adoptée pour une période de 6 ans porte sur plusieurs axes :

- l'amélioration de la connaissance,
- la réduction de la consommation en eau,
- l'aménagement du territoire,
- le dialogue à travers, l'animation, la communication et la sensibilisation des différentes catégories d'acteurs.

En déclinaison, le programme d'actions 2021-2023, qui pour rappel vient en complément de ceux déjà mis en place notamment dans le cadre des CT « milieux aquatiques », comporte 22 actions pilotées par 7 structures : Département du Cher, EP Loire, Chambre d'agriculture du Cher, FDGEDA du Cher et 3 syndicats de rivière (soutenues par l'entreprise MONIN et l'Organisme de Gestion Collective de eaux d'irrigation agricole AREA Berry). Il est précisé que le Conseil départemental du Cher assure le portage de cette démarche contractuelle et qu'il en a confié l'animation générale à l'Etablissement. Par ailleurs, la concertation menée en phase d'élaboration a conduit certains acteurs à proposer d'autres pistes d'action qui ne pouvaient

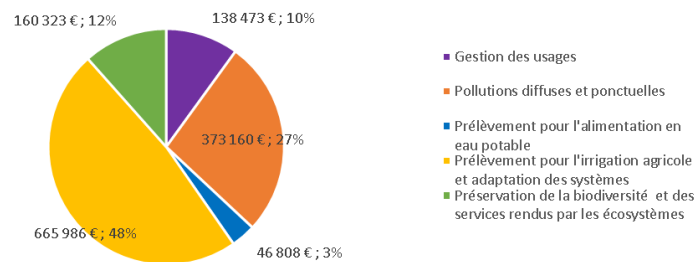
relever du cadre donné pour le présent Contrat ou qui n'ont pas trouvé de pilote ou un calendrier compatible. Certaines de ces actions pourront toutefois être mises en œuvre en parallèle de la présente programmation en émergeant notamment à d'autres dispositifs financiers de l'Agence de l'eau.

Concernant l'Etablissement, il est prévu qu'il assure au titre du présent contrat :

- l'animation générale du contrat, en synergie avec celle des SAGE, et la coordination des autres pilotes. Pour ce faire, il dispose d'un chargé de mission localisé à Bourges (1ETP – Cf. Point sur la gestion du personnel) dans les mêmes locaux que l'animatrice du SAGE Yèvre-Auron ;
- la mise en œuvre d'actions de communication liée au contrat, de temps d'échange favorisant le dialogue entre acteurs ;
- le portage d'une analyse économique et financière d'éventuels projets de réserves de substitution demandée dans l'instruction du Gouvernement relative au PTGE ;
- l'amélioration des connaissances relatives aux prélèvements et rejets industriels ainsi qu'à l'impact des prélèvements sur l'hydrodynamique des nappes d'accompagnement des cours d'eau ;
- la promotion de la gestion intégrée de l'eau dans les milieux urbains ;
- l'évaluation des actions à mi-parcours et au terme du contrat.

Le coût prévisionnel total du contrat sur la période 2021-2023 s'élève à environ 1,4 M€ étant précisé que le montant global, en cas de mise en œuvre effective de projets de réserves de substitution sur la période 2024-2026, avoisinerait 29 M€.

Actions financées dans le cadre du CTG2Q par pilote	Cout prévisionnel des actions 2021-2023.
<b>CA18</b>	<b>714 136 €</b>
☒ Accompagner la réflexion des agriculteurs pour des projets de création de retenues remplies en période hivernale	10 584 €
☒ Accompagner la réflexion des d'agriculteurs intéressés par les retenues de substitution	205 860 €
☒ Accompagner l'agroforesterie	35 280 €
☒ Accompagner le développement de nouvelles filières économes en intrants	52 920 €
☒ Accompagner les agriculteurs au changement de leur système avec un objectif de diminution des pertes de nitrates et phytosanitaires vers le milieu naturel	252 140 €
☒ Accompagner les agriculteurs au changement de leur système avec un objectif de maîtrise et de diminution de l'irrigation	110 544 €
☒ Apporter des solutions aux agriculteurs en alternative à l'eau potable	46 808 €
<b>EP Loire</b>	<b>444 354 €</b>
☒ Améliorer la connaissance de l'impact des prélèvements sur l'hydrodynamique des nappes	95 043 €
☒ Communiquer sur les actions du contrat (Coord. Générale)	13 135 €
☒ Evaluer les actions du contrat (Coord. Générale)	15 656 €
☒ Favoriser le dialogue entre acteurs (Coord. Générale)	20 806 €
☒ Suivre les actions du contrat et accompagner les pilotes (Coord. Générale)	88 875 €
☒ Evaluer les impacts économiques et agricoles des projets de retenues de substitution à l'échelle du territoire (analyses économiques et financières de l'instruction PTGE)	208 671 €
☒ Suivre l'étude portée par les SAGE Cher amont et Yèvre-Auron sur les effets potentiels de la substitution et des prélèvements hivernaux supplémentaires sur la ressource en eau	2 168 €
<b>FDGEDA 18</b>	<b>196 260 €</b>
☒ Acquérir de nouvelles références sur les cultures et les techniques d'irrigation	75 240 €
☒ Acquérir des références pour la maîtrise des intrants agricoles	121 020 €
<b>SIVY, SMAAVA, SIAB3A</b>	<b>30 000 €</b>
☒ Sensibiliser les acteurs au rôle de la nature dans le cycle de l'eau	30 000 €
<b>Total général</b>	<b>1 384 750 €</b>



Coût prévisionnel des actions par enjeu

Le projet de contrat sera présenté devant le Conseil d'administration de l'Agence de l'eau le 10 décembre 2020. En cas de validation, la signature pourrait être organisée en janvier 2021 marquant ainsi le passage de cette démarche en phase de mise en œuvre.

**Il est proposé au Comité Syndical d'approuver la délibération correspondante.**

### Détail du programme d'actions 2021-2023 du CT Haut-Allier

	Enjeu	Objectif	Moyen	Action	N° action	Type	2021	2022	2023	Phase1	Phase2	
VOLET A - Agricole	Enjeu 2 - Maîtriser les pollutions pour satisfaire le bon état des cours d'eau	Améliorer la connaissance des sources de pollution	Etude	Analyse des sources de pollutions à l'échelle de la masse d'eau du Rouchoux	A 2.1	Etude	27 500 €	13 500 €	- €	41 000 €	11 250 €	
					A 2.2	Animation	98 392 €	146 992 €	168 672 €	414 056 €		
		Diminuer les apports en nutriments liés aux usages	Favoriser un changement des pratiques agricoles	A 2.3	Animation	82 716 €	93 296 €	99 296 €	275 308 €			
				A 2.4	Animation	15 200 €	- €	- €	15 200 €			
	Traiter les sources de pollutions liées à l'assainissement collectif et non Collectif	Hors Contrat				Diagnostic	- €	- €	- €	- €		
	Animation Agricole	Animation	Animer et mettre en œuvre le volet agricole	A 2.10			28 560 €	28 560 €	38 010 €	95 130 €		
<b>Total enjeu 2</b>							<b>252 368 €</b>	<b>282 348 €</b>	<b>305 978 €</b>	<b>840 694 €</b>	<b>11 250 €</b>	
	Enjeu 3 - Initier des actions de gestion quantitatives de la ressource adaptées au territoire	Diminuer les prélèvements et générer des économies d'eau	Etude	Economie d'eau et récupération des eaux de toitures	A 3.1	Etude	15 792 €	15 792 €	15 792 €	47 376 €	0	
<b>TOTAL VOLET A</b>							<b>268 160 €</b>	<b>298 140 €</b>	<b>321 770 €</b>	<b>888 070 €</b>	<b>11 250 €</b>	
Volet B - Milieux et biodiversité	Enjeu 3 - Initier des actions de gestion quantitatives de la ressource adaptées au territoire	Restaurer et préserver la fonctionnalité des ZH	Restaurer et préserver la fonctionnalité des ZH	CAT		Animation	41 024 €	62 614 €	64 889 €	168 527 €	202 637 €	
				Etudes/Redaction Plan gestion		Etude	65 946 €	101 760 €	65 445 €	233 151 €	185 051 €	
				Travaux		Travaux	84 036 €	87 703 €	146 014 €	317 753 €	314 369 €	
	<b>Total Enjeu 3</b>							<b>206 798 €</b>	<b>267 869 €</b>	<b>292 140 €</b>	<b>766 807 €</b>	<b>702 057 €</b>
	Enjeu 4 - Préserver et restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques	Restaurer la morphologie des cours d'eau	Restaurer la continuité écologique		Etude	B 4.1	Etude	34 600 €	38 000 €	16 450 €	89 050 €	149 700 €
					Travaux	B 4.2	Travaux	43 400 €	38 900 €	31 700 €	114 000 €	97 400 €
					Poursuite diagnostic morphologique	B 4.3	Etude	- €	- €	- €	- €	- €
					Animation - mise en œuvre des actions	B 4.4 à 4.8	Animation	17 400 €	17 300 €	11 000 €	45 700 €	- €
					Maîtrise du piétinement des berges et érosion		Travaux	34 675 €	72 115 €	38 875 €	145 665 €	- €
					Plantation de ripisylve		Travaux	46 349 €	14 600 €	8 500 €	69 449 €	- €
					Restauration morphologique (génie végétal)		Travaux	- €	5 000 €	- €	5 000 €	- €
					Petits ouvrages de franchissement (gués, buses < 50cm)		Travaux	10 350 €	18 050 €	17 250 €	45 650 €	- €
					Restauration végétation rivulaire (enrésinement; dépérissement)		Travaux	5 200 €	22 760 €	27 000 €	54 960 €	- €
Entretien végétation; attérissements; décharges	Travaux	49 150 €	3 230 €	2 885 €	55 266 €	- €						
Restaurer et préserver la fonctionnalité des ZH	Réhabilitation de la zone humide du Mas d'Armand	Etudes et travaux	B 4.9	Travaux	21 500 €	231 500 €	1 500 €	254 500 €	- €			
<b>Total Enjeu 4</b>							<b>262 624 €</b>	<b>461 455 €</b>	<b>155 160 €</b>	<b>879 240 €</b>	<b>247 100 €</b>	
<b>TOTAL VOLET B</b>							<b>453 630 €</b>	<b>713 532 €</b>	<b>431 508 €</b>	<b>1 598 671 €</b>	<b>949 157 €</b>	
VOLET C - Animation, Communication, Suivi	Enjeu 1 - Gouvernance et communication	Animation générale		Coordination, animation, suivi technique et financier	C 1.1	Animation générale	50 000 €	50 000 €	50 000 €	150 000 €	150 000 €	
				Action communication sensibilisation grand public	C 1.2	Communication	11 050 €	12 550 €	13 550 €	37 150 €	60 000 €	
				Programme jeune public (Ecole)		EEDD	8 450 €	5 950 €	7 000 €	21 400 €		
				Etude bilan évaluation CT	C 1.3	Bilan				- €	70 000 €	
<b>TOTAL VOLET C</b>							<b>69 500 €</b>	<b>68 500 €</b>	<b>70 550 €</b>	<b>208 550 €</b>	<b>280 000 €</b>	
<b>TOTAL</b>							<b>791 290 €</b>	<b>1 080 172 €</b>	<b>823 828 €</b>	<b>2 695 291 €</b>	<b>1 240 407 €</b>	

Détail du programme d'actions 2021-2023 (financé dans le cadre du CTG2Q) par enjeu

Actions par enjeu	Cout prévisionnel des actions 2021-2023.
☰ Gestion des usages	138 473 €
Communiquer sur les actions du contrat (Coord. Générale)	13 135 €
Evaluer les actions du contrat (Coord. Générale)	15 656 €
Favoriser le dialogue entre acteurs (Coord. Générale)	20 806 €
Suivre les actions du contrat et accompagner les pilotes (Coord. Générale)	88 875 €
☰ Pollutions diffuses et ponctuelles	373 160 €
Accompagner les agriculteurs au changement de leur système avec un objectif de diminution des pertes de nitrates et phytosanitaires vers le milieu	252 140 €
Acquérir des références pour la maîtrise des intrants agricoles	121 020 €
☰ Prélèvement pour l'alimentation en eau potable	46 808 €
Apporter des solutions aux agriculteurs en alternative à l'eau potable	46 808 €
☰ Prélèvement pour l'irrigation agricole et adaptation des systèmes	665 986 €
Accompagner la réflexion des agriculteurs pour des projets de création de retenues remplies en période hivernale	10 584 €
Accompagner la réflexion des d'agriculteurs intéressés par les retenues de substitution	205 860 €
Accompagner le développement de nouvelles filières économes en intrants	52 920 €
Accompagner les agriculteurs au changement de leur système avec un objectif de maîtrise et de diminution de l'irrigation	110 544 €
Acquérir de nouvelles références sur les cultures et les techniques d'irrigation	75 240 €
Evaluer les impacts économiques et agricoles des projets de retenues de substitution à l'échelle du territoire (analyses économiques et financières c	208 671 €
Suivre l'étude portée par les SAGE Cher amont et Yèvre-Auron sur les effets potentiels de la substitution et des prélèvements hivernaux supplémen	2 168 €
☰ Préservation de la biodiversité et des services rendus par les écosystèmes	160 323 €
Accompagner l'agroforesterie	35 280 €
Améliorer la connaissance de l'impact des prélèvements sur l'hydrodynamique des nappes	95 043 €
Sensibiliser les acteurs au rôle de la nature dans le cycle de l'eau	30 000 €
<b>Total général</b>	<b>1 384 750 €</b>